Arrangement d'Ete.

[illegible] Bayou St. Jean [illegible]

LA BELLE CREOLE [illegible]

P. A. CHAMPOMIER

POUR LA BALIZE. [illegible]

A. LAVOSE & Co.

Paquebot de la Cote et de Lafourche. [illegible] ELISKA [illegible] Landry, [illegible]

BRAUD & LANDRY.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE. [illegible]

J. H. MORRISON & Co.

POUR NEW-YORK. Le navire [illegible] WABASH [illegible]

J. W. STANTON & Co.

POUR NEW-YORK. Le navire [illegible] CHARLEMAGNE, [illegible]

J. W. STANTON & Co. [illegible] Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK. [illegible] UNION, capitaine [illegible]

J. W. STANTON & Co.

POUR BOSTON. [illegible]

E. H. GALE.

POUR TAMPICO. [illegible]

HEPBURN & TURPIN.

POUR LE HAVRE. Le navire [illegible]

E. H. GALE. 23, Commune.

POUR LE HAVRE. [illegible]

JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE. [illegible]

JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE. [illegible]

E. H. GALE.

POUR LE HAVRE. [illegible]

JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE. [illegible]

JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE. [illegible] NARRAGANSETT, [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

E. H. GALE.

POUR LIVERPOOL. [illegible]

JENKINS & TIGLER. [illegible] KENNEDY & C.

POUR LIVERPOOL. [illegible]

E. H. GALE.

POUR LONDRES. [illegible]

E. H. GALE.

POUR LIVERPOOL. [illegible]

E. H. GALE.

[illegible]

Au Magasin fashionable.

[illegible]

POUR HABITS [illegible]

POUR PANTALONS [illegible]

POUR GILETS [illegible]

VOITURES.

[illegible] Buggys [illegible]

DUFFAU.

[illegible]

[illegible] AUGUSTE MOLIER [illegible]

[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

[illegible] L. CANTIN.

TABAC HAVANE. [illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

CACAO. [illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

DAMEJEANNES. [illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

DAMEJEANNES FRANCAISES. [illegible] LOREILHE & Co. Encoignure Royale & Douane.

HUILE DE FLORENCE. [illegible] LOREILHE & Co. Encoignure Royale & Douane.

FROMAGES DE GRUYERES—15 meules, reçues par [illegible] à vendre par LOREILHE & CO. 13 mars Encoignure Royale & Douane.

VINS EN CAISSES—300 caisses de nouvelle importation, à vendre par LOREILHE & CO. 13 mars Encoignure Royale & Douane.

WHISKEY—150 barils vieux whisky Bourbon et Monongahela, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR, 11 Conti. 2 fev

TRUFFES, etc.—A vendre par le soussigne: 100 demi boites truffes; 100 boites pates de foies gras, truffés; 4 caisses chapeaux de soie de Paris; TH BAILLY BLANCHARD, 4 fev—3m 90 rue de la Douane

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 27 mars 1847. LUCIE DE LAMERMOOR, Grand opéra en 4 actes, de Donizetti. Précédé par L'AVOUÉ ET LE NORMAND, Vaudeville en 1 acte.

☞ On commencera à 6 heures 1/2

TOM POUCE.

Le fameux nain de Virginie, colonel Chaffin, l'homme le plus petit qui soit au monde, âgé de 21 ans, taille de 25 pouces, pesant 25 livres, restera six jours seulement dans cette ville. On pourra le voir à Armory Hall à partir du 22 courant. Lundi de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entree, 50 cents. Enfans, moitie prix. 22mars—

SALLE DE BAL DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN.

ENCOIGNURE MOREAU ET CHAMPS ELYSEES, 3me Municipalite.

LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général que cette salle est actuellement ouverte pour la saison.

Il y aura un GRAND BAL PARE ET MASQUE tous les DIMANCHES.

Et tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS pour les QUARTERONNES, jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes qui voudront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.

Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.

Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie. 22mars F. TRIGANT, Directeur.

Réouverture de la Galerie de Cook.

ON y a ajouté deux superbes tableaux par Anelli, le Déluge et Conrad et Gulnare dans la scène de la prison, tirée du Corsaire de Byron. Les propriétaires ayant renoncé à aller vers la rue St Louis, avec la Fin du Monde, sont heureux de pouvoir annoncer au public qu'ils ont fait des arrangements qui leur permettent de la faire voir, en même temps que la belle collection des peintures de M. Cook, au No 13, rue St Charles, et cette réunion forme la plus belle exhibition que l'on ait jamais vue à la Nouvelle Orleans.

Les heures de l'exhibition sont 9 A. M. à 3 P. M. et de 6 à 10 P. M.—Prix d'entrée, 50 cents—Billets pour la saison $1. Le dimanche soir l'on ouvre de 6 à 10 P. M. 22 mars

GRANDE EXHIBITION.

UNE superbe Galerie de Tableaux originaux des [illegible]

AVIS.

IL est décrété, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Baton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat et pour en surveiller la construction, sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et soumissions pour l'érection de ladite Maison d'Etat, [illegible]

Signé MAUNSEL WHITE, Chairman. G. COOK. WALTER BRASHEAR.

Cent Negres à vendre.

HOPE H. SLATTER, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.

[illegible]

JAS. T. BLAKENEY, Agent.

NEGRES A VENDRE.

LES soussignés établis au No. 56, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Negres de Virginie et du Maryland, [illegible]

SLATTER & LOCKETT, 56, Esplanade.

Drogues et Médicaments.

En débarquement du navire SOLON du Havre

[illegible]

P. CUSACHS. Encoig. Condé & St Philippe.

A VENDRE par le soussigné, pour cote diverses consignations, [illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien, 20 barriques do do; do St Julien et Margaux, 1841, 25 caisses paniers à l'eau de vie, [illegible] absinthe Suisse, [illegible] Sardines à l'huile en caisses de 24 et 50 boites, vin blanc Sauterne 1842, en demi barriques et en caisses, bouchons à bierre et à damejeannes, [illegible] VICTOR MAIGNAN, 89, rue St Louis.

DRAYS, ROUES, &c—12 paires roues de charrettes avec axes, 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval, 4 do à deux chevaux, 2 wagons à quatre chevaux, le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany à vendre par EMERSON, TOURNE & Co. 158 rue Tchoupitoulas.

100 CAISSES DE LIQUEURS assorties, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.

100 QUARTS VIN D'OPORTO, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No. 116.

50 BARILS WHISKEY MONONGAHELA vieux, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.

2 PIPES VIEUX VIN D'OPORTO, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.

MACARONI ET VERMICELLE—100 caisses en bon ordre, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier.

Bureau des Naissances et Decès.

PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Decès pour la paroisse et ville d'Orléans, j'avis les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci après citée:

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, ne dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours: cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité. 10 avril F. M. CROZAT.

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 17 nov

WM. H. SIMMONS, Marchand-Commissionnaire, 44, Rue Poydras.

F. T. BOURNOS, Commercial-Dentiste, rue Conti No. 65. Tient son cabinet ouvert du matin jusqu'aux heures du soir. 17 mars

GINGEMBRE SEC—60 sacs, à vendre par B. VALLS, 25, Commune.

REMEDES.

☞ AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, RUE POYDRAS, se trouvent en vente les articles ci-après designés, réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, à savoir:

Le Remede "Longley's Great Western Indian Panacea," infaillible pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, ou d'un trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre-vingt dix guérisons.—Que l'on s'adresse au No 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Laqueur de Lucine et de Jonon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanbambert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine.—Le soulagement des femmes enceintes.—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvant donner aux cheveux une couleur brillante chataine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres ou frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poêle nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poêles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se raser.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.

Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin du "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.

☞ Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érysipèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)

GRANDE DECOUVERTE. — Remède contre la gonorrhée du Dr. Connel—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante; loin de là, elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 59, rue Poydras, ou l'on remboursera l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 15 déc—6m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.,

DEPOT CHEZ BERTRAND & SIRGO, Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane et de tous les pays, celui qui l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves, et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le Vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 14 nov.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orleans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boite. 10v

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE ORLEANS.

LES soussignés ont établi une manufacture où ils fabriqueront des PEINTURES, broyées à l'huile, ou en poudre, du VERNIS, et du VERNIS JAPON.

Ils auront aussi, de l'HUILE BOUILLIE, ainsi que du BLANC DE CERUSE et du mastic mis en paquet d'une demi livre et jusqu'à quantités de 500 livres.

Les personnes qui pourraient avoir besoin de n'importe quelle couleur d'un intérêt par eux fait mention, auront leurs demandes exécutées sous le plus bref délai.—Tout ce qui se trouvera à cet établissement sera sous tous les rapports aussi bon et à un prix aussi bas qu'à ceux de l'extérieur.

VERNIS—A meubles et à voiture, Vernis mastic et vernis noir; vernis du Japon et huile de lin bouillie.

PEINTURES broyées à l'huile dans des contenances de 11 à 500 livres; blanc de céruse pur; idem extra et No 1; Rouge Venitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Noir de plomb, Noir d'ivoire, Noir patente, Bleu de Prusse, Chrome jaune et vert, Brunswick, Noir chinoise et Noir Theatre; Umbre de Turquie, Umber anglais, Vert Parisien, Mastic en blades et en grenier, Couleurs pour peintures en tubes, Vert français.

PEINTURES SECHES, en paquets d'une livre jusqu'à 1000 livres; Blanc de plomb, Blanc de Paris et Americain, Rouge Venitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Pâte de Hollande, Rose pink, Chrome jaune et vert, Rouge de Tours, Litharge, Bleu de Prusse, Crocus Martis, Vermillon, Lacque, Bleu de tableaux et noir patente.

Ils font un composition, une composition qui rend imperméable le linge et le drap, tout en maintenant leur souplesse primitive et ne détruisant pas leur durée.—Cette composition est bien supérieure à toutes celles employées jusqu'ici.

Aussi.—Une composition pour peindre les toits des maisons et les réservoirs. On peut lui donner la couleur que l'on désire. Cette composition conserve le bois bien mieux que la peinture ordinaire.

Ils tiennent un assortiment général de vitres pour chassis et pour cadres de gravures; des couleurs et instruments de peintres de portraits, et tous autres articles concernant la peinture des maisons, enseignes &c. ROBERT CLANNON & Co., 7 nov—1an 46, rue du Canal

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nile Levée.

6 barriques et 6 barils huile de blanc de baleine d'hiver, épurée, 1re qualité.

7 barriques huile de baleine d'hiver 1re qualité.

169 caisses blancs de baleine, New Bedford, 1re qualité.

447 caisses savon extra No 1, diverses marques.

500 1/2 do de raisins marque John Clement.

200 caisses morue blanche fraîche, en bon état.

390 demi et quarts de barils cranberries fraîches. WHITTEMORE & CUTTER, 20mars 8, Nile Levée.

CHANGE sur Bordeaux, ou Bordeaux dans la ris, à vendre par CHS. DUFOUR, 13 mars 11 rue Conti

CAFE—215 sacs en vert en débarquement du brick Brazil, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 mars 26, Vieille Levée

SUCRE—235 caisses sucre jaune et brun, en débarquement du brick Brazil, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE. 20 mars 26, Vieille Levée

BOEUF MESS—15 demi barils bœuf de famille en débarquement du vapeur Governor Jones, à vendre par J. F. BERCIER & Co., 20mars 54, Vieille Levée

RAISIN MUSCAT—126 caisses raisin muscat en grappes, en débarquement de la barque Leda, à vendre par J. F. BERCIER & Co., 20mars 54, Vieille Levée

GOUYAVE—90 douz. boites gouyave en gelée et en pâte, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 20mars 54, Vieille Levée

SUCRE Havane—90 caisses sucre jaune, en débarquement de la barque St Mary, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 20mars

CAFE—240 sacs en débarquement du brick Tilt, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 1er mars 26, Vieille Levée

VIN DE MARSEILLE—59 barriques en débarquement du navire Mary Pleasants, à vendre par AUG. MOLIER, 1mars—6f Rue St Louis, 90

VIN SUPERIEUR—16 barriques vin rouge supérieur en débarquement du navire Algona de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 1mars rue St Louis, 90.

MERINOS—25 pièces mérinos français à vendre par LOISON & SILVESTRE, 1mars 36, rue de Chartres.

200 sacs Poivre—200 caisses Sucre de Boston 1000 barils Maquereaux, No 1, 2 et 3; 1000 caisses do; 60 balles Demins; 1000 boites Thé, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 1mars 40, Gravier

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Amerika, de Bordeaux: 16 balles de 30 milliers chaque bouchons pointus, 6 do bouchons diverses qualités, 3 do do à damejeannes. VOR MAIGNAN, 10 mars 87, rue St Louis

CHANDELLES—En débarquement du James Andrew, de Boston, 112 caisses chandelles de 4, 5, 6, 8 & 10 à la livre, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 10mars 11 & 15, St Louis.

EN débarquement à bord du brick Amerika, de Bordeaux: 12 barriques vin rouge Grave Blanquefort, 12 do do St Estèphe Médoc, 24 do do Macau Médoc, 45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par 10 mars B TALAMON, 182, rue Royale

SELENITE, préparation chimique pour teindre les cheveux, généralement employé aujourd'hui. Cet article vient en flacons marqués de A à G; chaque lettre donne une nuance différente. L'emploi en est très facile et n'offre aucun danger, à vendre par H BONNABEL, 10mars Rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez

REÇU par les derniers arrivages du Havre: Robes brodées, blanches et en couleur; Mousseline brodée pour robes; Jeux de rideaux brodés; Idem en pièces, damassés en pièces; Guinghams, etc. etc. A vendre par Fx PERRET, 10 fev 48 rue Bienville

COGNAC—12 quartauts de la marque J J Dupuy quatrième preuve, à vendre en débarquement du navire Algona, par B TALAMON, 1 mars 182 rue Royale

VIN—16 barriques vin rouge Gontenac, Médoc, 16 do do Montferrand 1841, à vendre au débarquement de l'Algona, par B TALAMON, 1 mars 182 rue Royale

E. RABASSE, C. DENTISTE Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitans qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. Dirige la dentition des enfans et corrige la déviation de leurs dents, orifie et plombe les dents au moyen d'un ciment. Pose depuis une dent jusqu'au dentier complet, et se charge en général de toutes les cures de dentition. 25jan—2m

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman:

Une Mle couleur sourie, ayant sur le dos des poils blancs, étampe illisible sur la cuisse gauche, et borgne de l'œil gauche, ayant d'autres marques sur le corps, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 27 mars la dite mule n'est pas réclamée elle sera vendue au lieu et heure accoutumés, par R Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL, 15 mars—10f Gardien des épaves

CLOUS—100 barils clous, 100 do, de 4, 4 1/2 et 5 pouces, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 mars 40 Gravier

POIVRE—500 sacs Sumatra, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 mars 40 Gravier

RIZ—100 barriques de la Caroline, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 mars 40 Gravier

Mairie [illegible] Conseil de la [illegible]

[illegible]

Résolu que le voyer est requis [illegible] et élever d'une manière convenable [illegible] basses de vieux cimetière [illegible] Conti et du Bassin;

Résolu qu'aussitôt l'achèvement des nouveaux fours, à la construction desquels il est pourvu, aucun corps ne pourra recevoir sépulture dans les fours qui empiètent sur la rue St Louis; et le Maire est requis de veiller à ce que la présente résolution soit rigoureusement exécutée.

Résolu que le Maire soit et demeure autorisé à céder et transporter en toute propriété un des fours construits, en vertu de ce qui précède, à toute personne ou famille qui prouvera qu'elle est propriétaire de l'un des anciens fours sur la rue St-Louis. Pourvu, bien entendu, que ladite personne ou ladite famille renonce à tout jamais aux droits qu'elle peut avoir sur le four de la rue St Louis, et en retire les restes qui y seraient déposés;

Résolu que toutes les fois qu'une personne ou une famille préférera bâtir une tombe plutôt que de prendre un des nouveaux fours, dont il est ci dessus parlé, le Maire lui donnera un warrant pour le montant total de la valeur de l'un des nouveaux fours, et ce, sur le certificat du voyer que la tombe a été construite, et à la charge par la dite personne ou famille de se conformer aux conditions stipulées dans la résolution qui précède.

Signé: JH. GENOIS, recorder

Approuvé, le 4 mars 1847. (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

CONSEIL DES MARGUILLERS.

Séance extraordinaire de mercredi, 17 fév. 1847

Résolu que la Fabrique de l'Eglise St-Louis fait abandon à la Municipalité No Un, de la ville de la Nlle-Orléans, de la portion du cimetière No Un, faisant face à la rue St Louis, qui empiète sur la dite rue, d'après l'alignement donné à ladite rue, à partir de la rue du Bassin vers le bayou St-Jean, à la charge par ladite Municipalité: 1o—De faire construire des caveaux, dits fours, du côté du cimetière qui fait face à la rue du Bassin et à la rue Conti, pour y transporter, avec le consentement des familles intéressées, les corps qui sont actuellement déposés dans les caveaux construits sur la partie du terrain formant ledit empiétement;

2o—Dans le cas que quelques unes des familles auxquelles appartiennent les caveaux susmentionnés, préfèrent déposer les corps dans des tombes particulières, la Municipalité leur allouera l'équivalent du coût de construction d'un caveau et dans ce cas la Fabrique désignera un lot de terre dans ledit cimetière pour y construire une tombe;

3o—La municipalité fera rétablir la portion du cimetière qui a besoin de l'être par suite de l'élévation des banquettes qu'elle a fait faire rues du Bassin et Conti, et fera aussi construire un mur de clôture convenable tout le long du cimetière sur la rue St Louis, à partir de la rue du Bassin, et confectionner la banquette sur ladite rue. 8 mars—30

Sirop Indien vegetal, de Richard.

CE sirop s'est fait connaître par de nombreuses cures, dans des cas de maladies chroniques et désespérées. C'est un remède efficace dans toutes les affections de la poitrine telles que Asthme, catarrhe chronique, crachement de sang, épilepsie, rhumes invétérés, pleurésie, maladies de foie, perte d'appétit, &c.

L'inventeur de ce sirop en a préparé un autre qu'il offre avec assurance comme un remède infaillible contre la dyssenterie, sous les formes même les plus violentes.

On pourrait publier d'innombrables certificats pour justifier les vertus attribuées au Sirop vegetal indien, mais on s'est contenté de citer quelques personnes bien connues dans cette ville.

Se vend à la Nouvelle Orleans: Pharmacie Chalence, coin Royale et Hopital. Pitre, coin Orleans et Dauphine. Sickles & Co, 24 rue des Magasins. A la Mobile: Spooner, coin Dauphine et Joachim. Prix $1 la bouteille, ou $5 les 6 bouteilles.

Nouvelle Orleans, 6 juillet 1846

M. RICHARD—J'ai souvent fait usage dans ma famille de votre sirop pour la guérison des maladies de poitrine, et je n'en ai qu'à m'en louer. Je n'hésite pas à le recommander dans les cas de phthisie, toux, asthme, &c. dans la persuasion qu'on ne peut qu'en éprouver du soulagement. A. BARREY.

M. RICHARD.—Je souffrais d'une violente dyssenterie depuis plusieurs mois, sans qu'aucun remède eût pu l'arrêter, lorsque je fis usage de votre sirop, d'après les instructions qui l'accompagnent. Je n'avais pas consommé la seconde bouteille que ma guérison était complète.

Nlle Orleans, 12 janvier 1847 C. GREEN. Au coin des rues Commerce et Lafayette.

Mobile, 15 octobre 1846

Je certifie avoir employé le Sirop vegetal de Richard, contre la dyssenterie et les maladies de poitrine, avec succès, dans l'hopital de cette ville. E. H. KELLEY, D. M.

Je certifie que le sirop de M. Richard habitant de cette ville, a guéri radicalement et en très peu de temps ma femme, d'une dyssenterie qui menaçait de lui être fatale, et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment. Mobile, 2 décembre 1844. J B GAUTHERIN

Bartholome Lopez, residente de la ciudad de Mobila, en el Estado de Alabama, certifico:

Que habiendo hecho uso del Sirope Vegetal de M. Richard, en varios de mi familia y particularmente en los niños, ha sentido el mejor efecto que se pode desear, por esta causa me tomo la libertad de recomendar dicho Sirope Vegetal a todos mis paysanos residentes en este pays. Mobila, 19 de Agosto de 1846. B LOPEZ.

M. Richard—Attaqué depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang, j'avais essayé tous les remèdes possibles sans en avoir éprouvé de soulagement, lorsque j'employai votre sirop qui me rendit immédiatement, je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons. Mobile, 20 janvier 1845. CH HANFORD.

M. Richard—Je me suis servi de votre sirop pour moi même et dans ma famille, je le tiens les deux derniers ans et j'ai toujours réussi à guérir les rhumes les plus obstinés.

Mobile, 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE

Je certifie que les certificats ci-dessus relatés sont des copies conformes aux originaux. Ce 23 novembre 1846. T SEYMOUR, Juge de Paix. Comté de Mobile. 10mars—1m

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Moldeses, venant du Havre: Merinos, drap d'été 5/4, Parade Lupin, Cotons blancs et couleurs, Piqués blancs et jaunes pour gilets, Cols, mouchoirs brodés et garnis dentelles, Mouchoirs batiste fil brodés et garnis dentelles, do do imprimés, Mousseline imprimée, pour robes, Cravates jaconas et mousseline imprimée, Chaussettes fil de lin blanches et écrues, do en coton, Voilettes, noires et blanches, Bretelles coton blanc, do gomme élastique et fines extra riches, Boutons de nacre de fil soie, pour habits de enfant, Peignes d'écaille, buffle, imitation écaille et corne, Eau de Cologne, de Marie Farina et des meilleurs parfumeurs de Paris, Pommades fines en boîtes, crème de Perse, savons, huile, essences, &c, &c. do hygiénique d'après le système Raspail En magasin, L'histoire naturelle de la santé, par F. V. Raspail. Le manuel annuaire en français et en anglais de Le procès et défense de F. V. Raspail. Tous les médicaments nécessaires pour suivre sa méthode. F. & J. LACOSTE, 7mars 103 rue Royale

EN débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 20 barriques vin rouge, Montferrant, 20 do do St Emilion No 3, 24 do do do No 2, 8 do do Haut St Emilion, 8 do do St Estèphe Médoc, 25 demi barriques vin rouge St Emilion No 3, 30 tierçons vin blanc Sauterne, 25 caisses vin rouge, St Emilion No 3, 25 do do do No 2, 25 do do St Estèphe Médoc, 25 do do blanc Sauterne, 25 do do blanc Barsac. En magasin, d'importations récentes: 200 barriques vin rouge des marques St Emilion, St Estèphe, St Julien et Château Margaux, 120 demi barriques vin rouge, des marques ci dessus. 10 barriques vin rouge, vieux Lafitte, 350 caisses vins rouges et blancs, diverses marq. 400 caisses liqueurs assorties et marasquin, Curaçao de Hollande, Dantzick, gougolet, kirsch absinthe et anisette, etc. 100 caisses vin gen. d'Espagne muscat Lunel et Co. 250 milliers bouchons fins sup. à dame jeanne. F & J LACOSTE, mars 105, Royale.

O. TALAMON, *Rue de Chartres No 41.*

OFFRE à vendre au débarquement des navires Narragansett et Valdron, du Havre: 2 caisses chemises de couleur, 6 balles cotonnade bleue unie, 2 caisses mouchoirs madras ordinaires, 1 caisse bourses en soie, 1 caisse houpes de cygne 9mars

O TALAMON

RUE DE CHARTRES, No. 44.

OFFRE à vendre au débarquement des navires Vicksburg et Wabash, de New York: 3 caisses lacets pour souliers 1/2 et 3/4 vardes, 2 do Savonnettes rondes; 2 do baleines pour robes et corsets; 1 do peignes nouvelle forme 9 mars

A VENDRE, en débarquement du brick Amerika, capitaine Stephenson, venant de Bordeaux: 45 barriques vin rouge St Emilion, Nos 1 et 2, 90 tierçons vin blanc Barsac, 1843, 10 barils de 20 gallons Cognac, A. Souffron, 18 tierçons vinaigre de vin blanc, 20 caisses sardines en boîtes et demi boîtes, 50 paniers bouteilles vides 22 onces, par 8 mars NUMA LACOSTE, 103 rue Royale

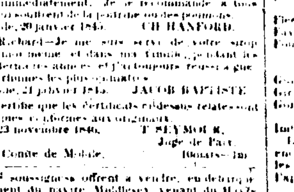

FUSILS DE CHASSE.

REÇU par les navires Eo, Boussard et Victoria, un assortiment de FUSILS doubles et simples, de l'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont faits d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets à six coups, Sac à plomb, Poire à poudre, Fourreaux imperméables, Chemisées et Tourne vis, Capsules anglaises et françaises de qualité supérieure. A vendre par A. SPICER, 26, rue Toulouse.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No. 16, RUE DE CANAL, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres;

Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tennessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas:

ARTICLES POUR LES HABITANTS:—Kersey, Linsdey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-foncé, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris mélangé et satinet à carreaux; gilets de dessous noir-mélangé et croisés; chemises en flanelle croisée unie, rouge et blanche; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.

ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA COTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.

ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et americains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.

PANTALONS—En chevreau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélange, en cotonnade de fantaisie et log cabin.

GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.

Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes. GARTHWAITE, PAYAN & Co.

CERISES A L'EAU DE VIE—[illegible] Chauvel, Clement, [illegible] à vendre par LOREILHE & CO., [illegible] Encoignure Royale & Douane.

DRAPERIE—Reçu par les navires Christopher Columbus et Eliza du Havre: Une belle drap noir, écarlate et extra, et une belle satin noir pour pantalons, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 28 mars 26, rue de Chartres.

$1,500 DE RECOMPENSE.

EN [illegible] de la récompense offerte par le Maire [illegible] CINQ CENTS PIASTRES pour l'arrestation de FRANCIS D. [illegible] prison de la Paroisse [illegible] du 26 février 1847. Ledit Hewson [illegible] d'environ 45 ans, beau teint, robuste et [illegible] barbe grisonnante et est de la taille de cinq pieds huit à 9 pouces.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orleans, 1er mars 1847. JOHN L. LEWIS, Shérif. 1mars

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de toute biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non residents en ville. Il acceptera les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui. Il se recommande à ses amis. Rue St-Louis, 87. Nouvelle Orleans, le 19 janvier 1847. 19jan 1an

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui. A. MICHOUD, 1dec—1an Bureau 141, coin Ursulines et Levée.

On va crier au Miracle.

900 FRANCS DE MUSIQUE ET LE JOURNAL LE MIEUX REDIGE, pour $12 par An.

7 ALBUMS INEDITS qui viennent de paraître. Trois albums de chant, un de piano, un de quadrilles, un de valses, un de polkas.

LA FRANCE MUSICALE.

Journal de musique paraissant à Paris tous les dimanches, depuis le 1er janvier 1847.—On s'abonne à la librairie de V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

NOTA—Tout abonné nouveau ou ancien qui renouvelle son abonnement, reçoit de suite GRATIS à titre de prime, les albums suivants, complètement inédits:

1o Les Fleurs d'Italie,—2o la Rosée,—3o les Etoiles d'Italie,—4o le Jardin d'hiver,—5o les Bayadères,—6o la Tour de Babel,—7o Danse des Fées

ET DE PLUS

Les Ruines d'Athènes et le roi Etienne, 2 grandes partitions de L. Van Beethoven. 16mars

ATLAS DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.—Les abonnés à l'Atlas, cartes et plans de l'histoire du Consulat et de l'Empire, de Thiers, trouveront la 4me livraison chez Vor HEBERT, Libraire, 16mars 149, rue de Chartres.

QUATRIEME livraison de l'Echo des Feuilletons.—Le 4me numéro de la 7e année, qui a commencé en octobre 1846, contenant la fin de la Châtelaine de Wagram, Charles VIII à Toscanelle et la Quinquengrogne, vient d'être reçu par le soussigné, et est prêt à être délivré. L'agent profite de cette occasion pour rappeler aux abonnés que le prix a été fixé à $4 50 par an au lieu de $3. Vor HEBERT, Libraire, 16mars 149, rue de Chartres.

F. V. RASPAIL.

MANUEL annuaire de la Santé, 1 vol. en vente chez Vor. HEBERT, 12mars 149 rue de Chartres.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Auburn, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de Bebee, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Waterworks et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité. S MASPEREAU & Co, 1er jan. Rue Condé, No 22

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés agents de la manufacture viennent de recevoir quelques unes de ces forges, qu'ils offrent aux planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.

Ces forges sont recommandables par leur solidité et commodité, en ce qu'elles sont totalement en fer et que le corps de soufflet servant à ces forges [illegible] prennent pas plus de trois pieds de diamètre [illegible] S MASPEREAU & Co, 1er jan. Rue Condé, No 22

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MARS 1847.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A.	Mme Marchoe
Albert Jean Casimir	L.
B.	Les enfants
Bran Stiller	Lefevre Nochel Louis
Barre Jacques	Lerat Jn Marie
Baron Severin Olivier	Laurique Mathieu Ch.
Bressel Jean Baptiste	Loustalet Jean Aries
Bourgeois [illegible]	Lescourtaine Isidore
C.	M.
Chavel [illegible]	Morey
Chaulet	Mouras Antoine
Cozal Dame	Mesnard
Comberge Jn Ferdinand	Mouras
Chaudron	Meynard Jean
D.	Moreau Claude
Dory François	Marjole G. Joseph
Domergue	Marchand, Veuve
Destaing J. Bte	Mongon Ernest Eugene
Destrem Jean, B	Meutel
Darracq Jean	P.
F.	Picot Antoine Anatole
Fleuber	Petit Victor
Fay, J. Edouard	Pariange Jean Trocheme
Fourier Pierre du Pas	R.
	Sommeille Charles
G.	Soulisseau
Gasc Jean Bte	T.
Gaceo Pre Theodore	Toulandon Pre Bodeon
Goulard Louis	V.
I.	Valere Ch. I N
Imbert Charles	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St Pierre, est ouverte tous les jours de 9 heures du matin à trois heures de l'après midi. 10 mars

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

REÇU par les derniers arrivages de France, et à vendre par les soussignés:

[illegible] caisses, robes nouveautés, 2 [illegible] barèges et balzorines imprimées, [illegible] tes jaconat fantaisie et demi mousseline, [illegible] tes mousselines satinées et brodées, 4 balles mousselines marquées et organdis, 3 caisses mousseline suisse brodée, 2 do do blanches, 1 do rubans fantaisie nouveautés, 1 do gants et mitaines fil Egyptien et unis, 1 do barèges noirs et verts, 1 do coton chaîne à rideaux, 1 do do satiné et façonné, 1 do damas laine à rideaux, 1 do coton do do, 1 do chaussettes coton écru, 1 do do gris mêlé, 6 do bas coton blanc assortis, 1 do mouchoirs batiste unis et à ourlet, 1 do do brodés et [illegible], 4 do mérinos double noir à bande, 1 do do façonnés à pantalon, 6 balles cotil fantaisie, 4 do cotonnades de printemps assortis, 1 do jupons crinoline, 1 do corsets.

Aussi en magasin un bel assortiment de [illegible] brodés, cravates pour homme et pour femme, écharpes de soie, de barège et de cachemire, gants, boutons fantaisie et une quantité d'autres articles dans leur genre. LORNE & FROIS, 4fev 21, rue de Chartres

AUX BELLES OMBRES

Rue Bourbon, entre St-Pierre et Orleans No 197

CHARLES JUDICIS, TEINTURIER DEGRAISSEUR.

INFORME le public et les tous habitants de nouveau particulièrement les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il a ouvert de nouveau son établissement de teinture et de nettoyage d'habillements, tant pour hommes que pour dames, blanchit les schals broches et autres à neuf, teint pareillement dans leur état primitif les robes de satin, étoffes de toutes les façons, rideaux et tout ce qui concerne en ameublement, teint toutes sortes d'étoffes en tout genre et donne l'apprêt neuf, sans piqûres d'épingles.

Informe également le public, qu'il n'existe aucun système de teinture nettoyage et apprêt par la vapeur. Il prie les personnes qui veulent l'honorer de leur confiance, de vouloir passer chez lui, elles verront à même de voir qu'il n'existe aucun de ces systèmes, et que seulement on échauffe les chaudières cylindres par la vapeur, pour abréger le temps et rendre l'ouvrage plus propre.

Il y a avantage sur ses contrères d'être le seul possesseur de ces machines, ses chaudières cylindres et apprêt sont échauffés par un même feu. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à ceux qui exercent cette même profession, de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve. Il prévient aussi ceux pour qui il aurait travaillé et qui se sont plaint de sa négligence, qu'il est à même de pouvoir les satisfaire dans le plus bref délai, avant tous les nécessaires. 1fev—1an

VIEUX VINS ROUGES—25 barriques vieux vin rouge St. Estèphe, 20 do Margaux & St Emilion, 30 do Médoc, 30 demi barriques Médoc. Le barriques vieux vins Haut Brion, Latour & La Mission, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR, 11 Conti. 3 fev

A vendre par le soussigné.

40 barriques vin rouge vieux Château Margaux, 80 do do do Marquis d'Alegre, 40 do do do Château Leoville, 30 do do do Château Lafitte, 10 do Très vieux Château Leoville, 100 barils vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses vin vieux rouge, bouteilles dorées, 100 do do do étiquettes et capsules, 25 do do do Château Leoville, 50 do do Blanc Haut-Sauterne de 12 bttes, 25 do do de 24 1/2 blles, 50 barriques vin rouge bon ordinaire St Julien, 50 do do do St Emilion, 50 do do do St Estèphe, 50 do do do Pauillac, 50 do do do Queyries, 200 caisses de 12 bouteilles, cerises à l'eau-de-vie, 100 do do de fruits, 6 prunes, Gabricots, 50 do do de poires à l'eau-de-vie, 400 do Absinthe de Sauvageol Brunetton & Co, 50 do do de Jeanrenaud, très fine, 50 do Kirsch do très vieux, 25 do do de Bertoud, fils, 50 do do de Bordeaux, 100 do de curaçao bon ordinaire, 20 do do supérieur, 10 do de marasquin supérieur, 10 do Eau d'or de Dantzick supérieur, 10 do Eau d'or bon ordinaire, 20 do de liqueurs de Bordeaux assorties, 10 do do do supérieure, 50 douzaines de gingnolet, 500 paniers anisette de Bordeaux surfine, 300 do do do supérieure, 100 boites de truffes, 100 1/2 boites de ceps à l'huile, 50 rames papier à lettre, 20,000 bouchons à dame-jeannes, 200,000 bouchons pointus, 1000,000 bouchons longs, 500,000 bouchons différente qualité, 20,000 bouchons à demi-bouteilles. POUGET, fils. 1jan Rue Royale, 147, entre Toulouse et St Louis

MARCHANDISES SECHES,

TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c, &c.

NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c, de qualités et prix divers, depuis les broches marche, jusqu'aux dessins les plus nouveaux et les plus riches. Aussi—Tissus soie et coton 10/4 coton, de, glands, cordonnets, attaches, passementeries, bordures, &c

Stores transparents.

Nous tenons en magasin cet article, au-dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $2 à $30 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.

Tapis.

Notre stock est considérable; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coûtant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.

300 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4 Nattes de Canton, unies et à carreaux; de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.

Toiles pour familles, par fil et d'un bel [illegible]; draps; nappes damassées; linge de table, [illegible] tapis de tables et de pianos, [illegible] Un grand assortiment de marchandises [illegible] offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne, et aux familles à très bas prix. DARBEZON, THOMPSON & Co, 17mars 98, rue de Chartres, et 97 Douane.

DENIMS—100 balles denims de 6/4 fils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 mars 40 Gravier

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] d'un ordre de vente [illegible] 6 avril [illegible] le café [illegible] des Champs-Elysées, entre les rues Bourbon et Victoire;

Une calèche;

Un dray;

Et un bon cheval de dray et de charrette, avec ses harnois.

Conditions: comptant. N VIGNIE, 26 mars—26 m 1 et 6 av Encanteur

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans, No 7439 (Cr de Cité). Rollon Fernandez vs Lodoska Rousselin, épouse de J A Rousselin, et J A Rousselin contre J A Romer.

En vertu d'un writ de fieri facias contre J A Romer et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le mardi, 6 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

D'un certain procès et du jugement rendu en faveur du demandeur, pour la somme de $499 82 pendant dans la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orleans, intitulé J A Romer vs H E Lehman, No 562 des dossiers de ladite Cour.

Saisis dans ladite affaire.

Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS, 26mars—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

Succession de feue Françoise Dufour, décédée.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—No. 581—En vertu d'un ordre de vente daté du 25 mars 1847, et à moi adressé par l'hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orleans, je procéderai, le mardi 27 avril 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage les propriétés foncières et esclaves ci-après décrits, savoir:

1o UN TERRAIN situé au faubourg Marigny, rue d'Amour, entre les rues d'Espagne et des Poètes, designé sous le numéro 253, mesurant 30 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur.

Ensemble les édifices et autres améliorations, circonstances et dépendances sans aucune exception.

2o UN DEMI TERRAIN situé audit faubourg Marigny, fesant partie du lot numéro 253, le dit demi-terrain à prendre du côté de la propriété de M. Pepe Martini qui le borne d'un côté, et borné de l'autre par l'autre demi terrain appartenant à François Fortin, ayant ledit demi terrain 24 pieds 3 pouces de face à la rue de Craps, sur 120 pieds de profondeur.

Ensemble les batisses et autres circonstances et dépendances.

3o HELLEN, negresse, âgée d'environ 35 ans.

4o LEONARD, mulâtre, âgé d'environ 19 ans, fils d'Hellen.

5o AUGUSTIN, negre, âgé d'environ 17 ans.

Conditions—Pour les propriétés foncières, un cinquième comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.—Pour les esclaves, un cinquième comptant et la balance à 4, 8 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur l'esclave vendu, et seront divisés pour répondre à la convenance du tuteur des mineurs intéressés dans cette affaire.

☞ Les actes de vente seront passés par Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. JOHN L. LEWIS. 26mars—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orleans.

John Higgins vs Mr & Mrs Bornetti—253.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable George V. Bright de la ville juge de paix pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dite, j'exposerai en vente publique, lundi, le 5 avril 1847, à 10 heures A. M., à mon magasin d'entrée, No 107, rue Poydras,

Trois meubles et leur contenu, une montre en argent et des chemises d'indienne, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. 20mars E. BELLEAU, Constable.

B. Loring vs Chs E. Hall—No 152

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable D. Byrne, premier juge de paix pour la paroisse d'Orleans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente, mercredi le 7 avril 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, de tous les titres, droits et intérêts de Charles E. Hall, dans et à l'établissement d'imprimerie, appelé Thorn of New Orleans. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. 20 mars JOHN J. HOPPE, Constable.

Succession de feu Jean Baptiste Fleury, décédé.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans.—No 253—En vertu d'un ordre de vente, daté du 25 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orleans, je procéderai, le mardi, 13 de mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, savoir:

Un lot de terre, situé au faubourg Duverge, sur la rive droite du fleuve, et immédiatement en face de la ville de la Nouvelle Orleans, le dit lot formé l'encoignure des rues Patterson et Villere et Bonis, et mesurant au pied français cent vingt pieds de face aux rues Patterson et Villere, sur cent vingt pieds de profondeur du côté et face à la rue Bonis, et deux cent vingt quatre pieds des [illegible] sur la ligne opposée, ledit lot de terre fait partie du lot désigné sous le No Deux, sur le plan du faubourg Duverge dressé par Claude Nicolas Bouchon, voyer, en mai 1819 dont une copie est déposée en l'étude de Wm Christy, notaire public, bornée comme successeur de Hugues Lavergne, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2o—Un lot de terre situé au même faubourg, et formant l'encoignure des rues Patterson et Bonis, ayant, au pied français, cent vingt pieds de face à la rue Patterson, et s'étendant en profondeur jusqu'à la Levée, le fleuve Mississipi formant le fond, le dit lot de terre faisant partie du lot désigné sous le No Cinquante Cinq, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o—Quatre terrains, situés au faubourg Franklin et désignés sous les Nos 14, 15, 16 et 17 de l'îlet No 202, qui se trouvent renfermés entre les rues des Chasseurs, de la Loi, des Magistrats et Champs-Elysées du faubourg Franklin. Lesdits terrains Nos 14 et 15 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue de la Loi, sur cent vingt pieds de profondeur, les terrains Nos 16 et 17 qui se trouvent contigus, forment l'encoignure des rues Champs-Elysées et de la Loi, mesurent chacun trente et un pieds, [illegible] No 16 formant encoignure à la dite rue de la Loi. Le tout mesuré américaine.

Conditions—Un tiers payable comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale, et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an. L'acte de vente sera fait par le shérif. JOHN L. LEWIS. 26 fev—[illegible] Shérif de la paroisse d'Orleans

LE soussigné devant de clore ses ventes, aussitôt que possible, son grand stock de Marchandises en Fantaisie et de Modes, est déterminé à les offrir à des prix très bas pour le comptant ou billets acceptés. [illegible]

[illegible]

Les marchands et détaillants de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D F WAYMOUTH, 12 jan 57 rue du Canal

Chapellerie Parisienne

A. MARCHAL, 40, rue de Chartres.

REÇOIT par le Calmo, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits:

500 douz.	chapeaux	paille	matelot, forte dentelle
100	do	do	do gros et fins
50	do	do	do forme mode Bedolt
200	do	do	do matelot, dents simples
250	do	do	do montagne
200	do	do	do bambou, Daia, forme Bedolt et Bambardo
200	do	do	do suisse, bambou, forme Bedolt, Dame et bas
50	do	do	do jeunes enfants, blancs, gris et noirs
4	do	do	Rat musqué de Meunier,
4	do	do	Castor gris do
4	do	do	Castor superfin de Pinaud,
20	do	do	soie velours extra do
4	do	do	gros rat, grands bords, Vatoski
4	do	do	Tyroliens Pinaud

Tous ces chapeaux sortent des maisons ci-dessus de renommée, et ont été fabriqués avec un soin tout particulier.

PANAMAS.

Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail. Aussi un grand assortiment de casquettes, bambards, cannes, parapluies, cravaches, &c &c. 13 mars

H DE GOER & RIFFLARD,

21 RUE DES MAGASINS

MARCHANDISES FRANCAISES

REÇU par les navires Brunswick, Francis de Paul, James N. Cooper, Anxaze et Talabasse du Havre:

7 caisses Indienne à rideaux rouge Chamois unie satiné, 4 do Rideaux brodés riches et damassé, 4 do Mousseline suisse, unie et carreaux, 2 do Passementerie pour rideaux, 5 do Mouchoirs madras, fonds teint, 3 do Mouchoirs batiste, brodés, ourlés, unis et couleur, 2 do Drap noir, extra fin, 3 do Percalines imprimés, 4 do Indiennes, do, 2 do Mousseline laine noire, 2 do Gingham garanti bon teint, 3 do Jaconats, nouveauté, gros, Oxer, Roman Co. 2 do Organdi, do do do, 4 do Jaconats haute nouveauté, Sultan, Mog Co. 3 do Organdi do do do, 6 do Barèges, grande nouveauté, très riches pour robes, 6 do Ombrelles et Parapluies, toute grandeur, 6 do Chapeaux soie et feutre,

MARCHANDISES ANGLAISES.

Reçu par les navires Ondaka, Excelsior, Diadem, de Liverpool et Collingwood de Glasgow: 2 caisses Fonds de l'Inde, 3 do Fil patenté de Marshall, 10 do Fil en Bobine, 10 do Toile d'Irlande pièces et demi pièces, 30 balles Collette, Osnaburg, Burlaps et Tailors paddings, 6 caisses Toile à drap, 12 qr. 20 do Toile de Russie blanche et écrue, 15 do Coton plié en forme de toile, 10 do Indiennes imprimées, fond clair et ombré, 10 do Jaconats et mousseline, imprimés, et blanc 10 do Mousseline à carreaux, 15 do Brin blanc et écru unis et carreaux, 2 do Petticoats et robes princesse royale,

Toutes ces marchandises sont de première qualité, et seront vendues à bas prix pour du comptant ou du bon papier. 6 jan

Détenu à la geôle de la Paroisse St-Charles, le nègre LONDON, se disant appartenir à M. Clement March, un quart de mille au-dessus de Donaldsonville. London est âgé d'environ 20 ans, taille d'environ 5 pieds 5 ou 6 pouces, ayant une cicatrice à la main gauche et une au-dessous de l'œil gauche; le propriétaire dudit esclave est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St Charles, le 20 mars 1847. NOEL ST. MARTIN, 22mars—1m 3fps Shérif

VINGT CINQ PIASTRES de récompense seront données pour l'arrestation de la négresse ELLEN, âgée d'environ 28 ans, taille de 4 pieds 4 à 5 pouces, les dents de devant gâtées. Elle est bien connue en ville comme marchande, et comme ayant appartenue à M. Thibaut de cette ville. Elle parle bien français et anglais. Cinquante piastres par récompense en sus seront données pour la preuve qu'elle reçoit asyle de quelqu'un, contrairement aux lois. J E ARMOR, Encoignure des rues Magasins et Orangers, 16mars—1f 2me Municipalité.

$25 de récompense.

PARTIE le 11 février courant, la griffonne EPHEMY THOMAS, ou PHŒBE, un peu forte, taille moyenne, lèvres épaisses, ne parlant que l'anglais, de façons assez agréables et en général se tenant proprement. Elle a environ vingt huit ans et a été louée à M. Scott, restaurateur, à l'encoignure des rues Royale et Douane.

On peut s'adresser au bureau de ce journal pour y donner les renseignements qu'on aurait sur cette esclave, qui a la griffonne [illegible] Avis. Les personnes qui lui donneraient asile seront poursuivies selon toute la rigueur des lois. [illegible] O BROWN.

SUCRE de Boston—[illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 mars 40 Gravier

[illegible] COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—No [illegible]—Peter Conrey Jeune [illegible] Robert Copeland.

[illegible] fieri facias à moi adressé [illegible] Cour de District de la [illegible] je procéderai [illegible] 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Robert Copeland [illegible] capital de la Banque des [illegible] données en nantissement (pledged) par [illegible] ainsi qu'il appert de la pétition et du jugement rendu dans la présente affaire.—Saisis dans la dite affaire

Conditions: comptant.

JOHN L. LEWIS, 22mars—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orleans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans.—No 360—La Banque de l'Union de la Louisiane vs. Thornton Lawson & Elizabeth Lee Allen Ripley, son épouse.

En vertu d'un ordre spécial de vente, à moi adressé par l'hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orleans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 26 mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves ci-après dénommés, saisis dans ladite affaire, savoir:

Robert, âgé de 35 ans;
Perry, âgé de 17 ans;
Sam, âgé de 20 ans;
Lewis, âgé de 27 ans;
Elizabeth, âgée de 19 ans, et son enfant;
Laura, âgée de 4 ans;
Armstead, âgé de 2 ans;
Milo, âgé de 30 ans;
Nancy, âgée de 25 ans;
Patsy ou *Maria*, âgée de 15 ans;
Eliza, âgée de 16 ans;
JACOB, nègre âgé d'environ 25 ans;
CHARLES, nègre âgé d'environ 35 ans;
HENDERSON, nègre âgé d'environ 17 ans;
KELLY, griffon, âgé d'environ 30 ans;
JULIA, négresse âgée d'environ 31 ans et son enfant LOUISIANA;
MOLLY, négresse âgée d'environ 34 ans et ses sept enfants, savoir:
REBECCA ou BECKEY, négresse âgée d'environ 16 ans;
PHILLIS, négresse âgée d'environ 15 ans;
NELLY, négresse âgée d'environ 13 ans;
NANCY, négresse âgée d'environ 9 ans;
JENNY ou JANE, négresse âgée d'env. 17 ans;
THURSDAY ANN, griffonne âgée d'environ 3 ans, et ELIAS, nègre, âgé d'environ 11 ans.

Conditions: comptant.

JOHN L. LEWIS, 9fev—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orleans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans.—No 346—Charles Feinour vs Edward Feinour—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orleans, et du consentement des parties intéressées dans cette affaire je procéderai le mercredi, 31 mars 1847, à dix heures du matin, au magasin situé rue de la Vieille Levée, No 2, à l'adjudication du 1 tiers du dit magasin, consistant en marchandises sèches, coutellerie et bijouterie, une quantité de pendules, glaces, etc. 2o de tous les droits, titre et intérêt du défendeur aux marchandises sèches qui se trouvent dans le magasin situé à l'encoignure des rues Carondelet et Poydras.

AUSSI—L'installation et étagères du dit magasin. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS, 23 mars—3en9j Shérif de la paroisse d'Orleans

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orleans—No 145—La Compagnie Générale d'Assurance Mutuelle de New-York vs Gustave Rivarde.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honble Quatrième Cour de District de la Nlle Orleans dans l'affaire ci dessus, je procéderai, le mardi 13 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

L'esclave nommé BAZILE, nègre, âgé d'environ 20 ans, saisi dans ladite affaire

Conditions—Comptant

JOHN L. LEWIS, 11mars—3en30j Shérif de la paroisse d'Orleans.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans.—No 144.—Dans l'affaire des successions de Nicolas Camo et Catherine Figuera, son épouse.—En vertu d'un ordre de vente daté du 16 mars 1847, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orleans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi, 21 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des susdites successions, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre situé rue de la Poudrière, à Lavergne bourg, mesurant au pied français, 30 pieds de face à la dite rue Poudrière, sur 60 pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les batisses qui existent dessus.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente par devant Felix Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

JOHN L. LEWIS, 19 mars—3en30j Shérif de la paroisse d'Orleans

Succession de R. H. Chinn et Eliza M. Holmes son épouse, tous deux décédés.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—No 466—En vertu d'un ordre de vente daté du 22 février 1847, et à mon adresse par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orleans, je procéderai, le jeudi, 1er avril 1847 à 11 heures du matin, à mon magasin de dépôt rue St Anne, entre celles Condé et Royale, pour le compte des dites successions, à l'adjudication

D'une quantité de livres de loi.

Conditions: comptant.

JOHN L. LEWIS, 19 mars—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orleans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—No 810—James M. Wolfe vs David Watson Smith of Ohio—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orleans et aussi du consentement des parties intéressées dans cette affaire je procéderai, le samedi, 27 mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves dont le nom et l'âge suivent, savoir:

ANN MARIA, négresse âgée de 20 ans, parfaite couturière et bonne cuisinière.

QUEEN, négresse âgée de 19 ans, bonne blanchisseuse et blanchisseuse.

Conditions—Comptant

JOHN L. LEWIS, 20 mars—3en9j Shérif de la Paroisse d'Orleans.

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orleans—Succession de J. B. Majeste—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans dix jours, à dater de la présente publication, les raisons, s'il en existe, pour lesquelles le tableau [illegible] ne serait point [illegible] homologué [illegible]

[illegible] B. J. LEWIS, Député Greffier.

[illegible] No 5650

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orleans—Les créanciers de Michael Snetzer sont par le présent notifiés d'avoir à comparaître en l'étude de Théodore Guyol, notaire public en la ville de la Nouvelle Orleans, samedi, le 3 avril prochain, à 10 heures du matin, afin de nommer un ou plusieurs syndics dans l'affaire susdite, au lieu et place dudit Michael Snetzer, de ceder et qui était syndic de ses propres créanciers, et où sont de plus notifiés que M. Grenier, esqr, a été nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Par ordre de la Cour, ce 22 mars 1847. 26mars 3f P. LEBLANC, Député Greffier.

Succession d'Antoine Philippon, junior.

COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE, Paroisse St Bernard.—Attendu qu'Antoine-Henry Philippon s'est adressé à la Cour du Second District Judiciaire pour obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Antoine Philippon, junior, avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours, de la date de cette publication, les raisons pour lesquelles ce ne serait pas fait droit à sa demande.

Par ordre de la Cour. E DUMOUCHEL, Greffier. Poucre—3en10j

Succession de Barthelemy Bonny.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, et le compte de liquidation de la société C. Nicaud & Co, ne seraient point approuvés et homologués, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et ledit exécuteur décharge de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour. THS. C. POOLE, 23 mars—3en10j Greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans.—Attendu que John S. Crockett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu James R. Martin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. 20mars—3en10j THOS C POOLE, Greffier

Succession de Mde Phœbe Hunter.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orleans. Avis est par le présent donné aux créanciers dans la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte,

Par ordre de la Cour. TH. C. POOLE, 20mars Greffier.

Succession de Isidore Roche.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orleans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte d'administration présenté par Adèle Goguet, veuve du défunt, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. 22 mars—3en10j THS C POOLE, Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orleans—Succession de Marie Antoinette Urane Duboeq, épouse d'Eugene Sheridan—No 90—Les créanciers de la susdite succession et toutes autres personnes intéressées, sont par le présent notifiés d'avoir à déduire les raisons, s'il en ont, dans dix jours à dater de la première publication du présent avis, pour lesquelles le tableau de pour créancier par l'exécuteur testamentaire, ne serait pas confirmé et homologué, et les dettes et frais de la susdite succession payés conformément audit tableau.

Par ordre de la Cour, ce 19 mars 1847. 22mars P. LE BLANC, Greffier.

F. P. DE GOURNAY, Collecteur,

No. 11, PASSAGE DE LA BOURSE, ENTRE ST. LOUIS ET CONTI.

SE chargera de tous comptes à collecter à une commission modérée; prendra des arrangements avec messieurs les négociants et les médecins pour se charger de leurs créances mensuellement ou annuellement, s'obligeant à fournir bonne sécurité s'il est nécessaire pour toutes fortes créances à la confidence.

Il prendra des recouvrements pour la campagne ou toute ville de l'Etat, et instituera toutes poursuites judiciaires à ses frais.

Il se chargera de recouvrer les loyers de maisons et de domestiques.

Ceux qui voudront bien lui accorder leur confiance sont priés de se référer aux personnes suivantes:

J. A. Beard,	A. Boisblanc,
W. T. Vignes,	J. R. Jennings,
J. H. Ashbridge,	J. A. Boudeau,
Brag & Shuber,	A. Maureau,
Thibaut & Augustin,	Doct. J. T. Landreaux,
J. A. Baquié,	Doct. Von Poelnitz,
J. D. Lambert,	Doct. C. Paget. 10 sept—

A VENDRE, en magasin:

2 demi pipes cognac J J Dupuy, 4me preuve; 100 barriques vin rouge ordinaire, St. Estèphe, Margaux, Macau Médoc, Grave Blanquefort, 10 barriques vin rouge vieux St. Georges, 18 barriques vin rouge Fronsac et côte Bourg, 3 barriques vin rouge Château Margaux très vieux; 220 barils vin blanc 1842 Haut Sauterne, 50 caisses vin rouge St Estèphe et St. Julien Médoc, 25 caisses vin blanc Haut Sauterne, ordinaire, 35 caisses do do 1841. Marasquin, curaçao, prunes en paubans, eau de fleur d'oranger, bouchons ordinaires, bouchons longs et bouchons à damejeannes. à vendre par B TALAMON, 1 mars 182 rue Royale

VINAIGRE DE VIN BLANC—20 barils reçus par [illegible] LOREILHE & CO., 12 mars Encoignure Royale et Douane.

[illegible] à vendre par LOREILHE & CO., 12 mars Encoignure Royale & Douane.

VENTES A L'ENCAN.

Vente par cause de marchandises [illegible]

PAR P. E. PETITPAIN.

No 8, rue du Canal, encoignure Dorsier.

SAMEDI, 27 mars, il sera vendu, à 11 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal: 160 colis de Marchandises Anglaises de saison consistant en partie de: platille, bretagne, toile à drap, lin et coton, toile à chemises, [illegible] de table; toile de Paris; nappes damassées, jaconats imprimés; Organdis, balzorines, indiennes bon teint; brin fil blanc; indiennes à taies; mouchoirs soie, collette, indiennes bleues, [illegible] rex; mousselines blanches; robes brodées, entre deux; cols brodés; robes brodées pour enfans; mouchoirs coton, batiste, &c. &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 26 mars—2t

Distillerie de Carrollton

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

IL sera vendu à l'encan, le lundi 29 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés de valeur ci-après décrites, formant une portion des biens d'Harman, à savoir:—

SIX LOTS DE TERRE avec toutes les batisses qui s'y trouvent, connues sous le nom de "Distillerie de Carrollton", ces lots sont numérotés 5, 6, 7, 8, 9 et 10, dans l'îlet borné par le chemin public et les rues Jefferson, Levée et Monroe, et marqués M sur un plan de T. W. Thompson. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds à la rue Levée, sur une profondeur de 125 pieds; les lots 8, 9 et 10, chacun 30 pieds face au chemin public, sur une profondeur de 125 pieds. Il y a sur ces lots une maison de résidence, et des batisses construites pour une distillerie, c'est bien placé pour les affaires. Les appareils seront vendus immédiatement après les lots, ils se composent d'un jeu complet de machines neuves, françaises, capables de rendre 121 barils d'esprit en 24 heures; avec les derniers pompes &c.

Conditions—La propriété, un quart comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque jusqu'à final paiement. Si les billets ne sont pas soldés à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'au paiement.

La machine et les appareils seront vendus à un crédit de quatre mois, en billets à satisfaction.

L'acte de vente pardevant un notaire, à l'option de l'acheteur. 25mars—4

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, samedi 27 courant à midi, à la Bourse St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, ANNE, âgée de 12 ans, jolie mulâtresse et domestique intelligente, provenant de la vente faite par les syndics de Joseph Clark, le 15 décembre dernier. 24mars

Vente pour cause de départ pour l'Europe.

PAR M. BARNETT Jr.

IL sera vendu le samedi 27 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, sans aucune réserve,

Le nègre nommé TOM, âgé d'environ 27 ans, a fait travaillé au champ, et recommandé comme sujet fidèle, garanti des vices et maladies prescrits par la loi.

Conditions—comptant. 24 mars—4

PAR ABAT & DOMINGON

IL sera vendu samedi prochain, 27 mars 1847, à midi, à la Bourse de la Cité rue St Louis, sans réserve:

VINGT DEUX LOTS DE TERRE, situés au faubourg Tremé, district Castanedo dans l'îlet compris entre les rues Galvez, Labarpe, Johnson et Laharpe, onze de ces lots sont entourés. Lesquels 22 lots de terre seront vendus d'après un plan qu'on pourra voir chez les encanteurs ci-dessus, touchant à la Bourse, entre les rues St Louis et Conti, No 12, et qui sera exposé le dit jour à la Bourse de la Cité.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, etc. 24 mars—4

Vente à l'encan d'une partie des esclaves de la compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche.

PAR ST CROIX GUINAULT.

IL sera vendu samedi le [illegible] prochain à midi, à la Bourse de Cité rue St Louis.

TRENTE CINQ esclaves appartenant à la compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche, parmi lesquels se trouvent des ingénieurs, [illegible] charpentiers. Les noms, âges et qualités des esclaves seront donnés le jour de la vente.

Conditions—Un quart comptant et la balance en un an de crédit, en billets endossés, [illegible] garantis par hypothèque spéciale, et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, à dater de jour de l'échéance, s'ils ne sont pas payés à maturité.

Tout esclave vendu ne sera livré, que lorsque la vente aura été passée, et restera aux risques et frais de l'acquéreur.

Actes de vente pardevant Amedee Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20 mars—19

VENTE DE SUCCESSION

Succession L. G. Hiligsberg.

EN vertu d'un décret de l'honorable Cour de District seant dans et pour la paroisse St Bernard, rendu le 15 mars 1847, il sera vendu par P E Tricou, encanteur, mercredi, le 28 avril 1847, à midi précis, à la Bourse de Cité rue St Louis, les propriétés foncières et esclaves suivants, savoir:

Propriétés foncières.

1o Quatre lots de terre situés dans la première Municipalité de la Nouvelle Orleans, rue Gallatin dans l'îlet compris entre Gallatin, Vieille Levée, Hopital et Quartier faisant partie de quatre lots de terre désignés par les Nos 20, 30, 31 et 32 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 20 décembre 1834, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, lesquels lots mesurent, [illegible]

[illegible]

2o—Quatre lots de terre faisant face à la rue Vieille Levée, portant les précédents dans la profondeur, et formant l'encoignure des [illegible] des rues Campement et Fortin [illegible]

[illegible]

4o Huit acres de terre à Versailles autrefois habitation Delaronde, à six milles au-dessous de la Nouvelle Orleans, les dits acres faisant partie d'une pièce de terre sur laquelle se trouvent les batiments et l'abreuvoir de l'habitation Delaronde, une allée de chênes verts qui s'étend du fleuve au jardin de la dite maison de maître Delaronde, maintenant appartenant à Louis Janin Esq. [illegible]

[illegible]

Esclaves

50. FULTON alias FERDINAND, nègre, âgé d'environ 24 ans, drayman et cuisinier.

EDMOND, nègre, âgé d'environ 28 ans, domestique de maison, un peu maçon.

HENRY, mulâtre, âgé d'environ 28 ans, drayman et domestique de maison.

PHILIPPE, griffe, âgé d'environ 30 ans, cocher et domestique de maison.

Conditions: Les dites propriétés seront vendues aux conditions suivantes, savoir: les susdits huit lots à Versailles et la dite pièce de terre près le pont du Bayou quatre annuellement et trois annuellement de crédit, un cinquième comptant et la balance à un et deux ans; les susdits quatre esclaves et les susdits quatre terrains rue Gallatin cinquièmement et premièrement décrits, un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois; les susdits 4 terrains batis rue de la Vieille Levée, l'acquéreur de chaque terrain assumant en faveur de la Caisse générale d'amortissement de la Nouvelle-Orleans le paiement de $4,000 payable le 26 janvier 1857, avec intérêt à six et demi pour cent par an, sur la dite somme payable semi-annuellement le 26 juillet et le 26 janvier de chaque année, et le dit acquéreur fournissant, pour la dite somme de $4,000 et les dits intérêts semi-annuels, des bons assurés par hypothèque sur la propriété achetée par lui en remplacement des bons dus par la succession; la balance du prix payable un cinquième comptant et quatre cinquièmes à 6, 12, 18 et 24 mois, l'acquéreur assurant les batisses et transférant la police à la dite caisse d'amortissement. Les acquéreurs de toutes les propriétés ci dessus décrites fourniront des billets à leur ordre assurés par hypothèque, avec la clause de non aliénation, portant intérêt à huit pour cent par an, en cas de non paiement à échéance; et ils se mettront en possession à leurs frais.

Avant la vente, des plans des propriétés foncières sus décrites seront exposés à la Bourse.

Les ventes seront passées par Jules Mossy, notaire. 20 mars—3 P E TRICOU, encanteur

Actions de la Banque de l'Union.

Succession L. G. Hilgsberg.

EN vertu d'un décret de l'honorable Cour de District du second district, séant dans et pour la paroisse St Bernard, rendu le 15 mars 1847, il sera vendu par P. E. Tricou, encanteur, vendredi, le 9 avril 1847, à midi précis, à la Bourse de Cité rue St Louis.

82 Actions du fonds capital de la Banque d'Union de la Louisiane, donnant au porteur droit à un prêt par la Banque de $15 par action.

Conditions: l'acquéreur devra fournir satisfaisante sécurité à la Banque pour les dites actions.

Les actions seront vendues par lots de dix avec privilège d'en prendre plus. 20 mars

CAFE JAVA—100 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 mars 40 Gravier

VENTES DE CE JOUR

PAR N. VIGNIE, [illegible]

ARGENTERIE, MEUBLES, PIANO DE H. HERZ

LA vente [illegible]

[illegible] 26mars

PAR ANTHONY FERNANDEZ

AUJOURD'HUI vendredi 26 du courant à midi, [illegible] la négritte ELISABETH, âgée de 10 à 11 ans, bonne gardienne d'enfants et domestique de maison, entièrement garantie. Conditions—Comptant.

Acte de vente par Amedee Ducatel, not. public, aux frais de l'acquéreur. 26mars

Superbes Meubles.

PAR SYKES & HYDE,

A. DEVALL, Encanteur

AUJOURD'HUI vendredi, 26 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu aux magasins de Meubles de M. Dill, No 53, rue des Magasins, en face l'Arcade de Banks:

Un jeu de Meubles de Salon, en acajou, couverts [illegible]

Des armoires, bureaux à toilette, [illegible] en acajou, [illegible] glaces, [illegible] autres articles. 26mars

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur

VENDREDI, 26 du courant, à 10 heures, il sera vendu au No 31, rue de la Vieille Levée, pour compte des consignations,

[illegible] quarts barriques vin San Lucar, pale [illegible] 57 boites [illegible]

[illegible]

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu aujourd'hui, 26 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, [illegible] un assortiment de chapeaux, casquettes et linge fait.

AUSSI—[illegible] caisses parasols [illegible]

[illegible]

Sucre! Sucre! Sucre!

PAR J. [illegible] & Co.

VENDREDI, 26 [illegible] à 10 heures [illegible] [illegible] Sucre de la [illegible] du bateau [illegible]

[illegible]

[illegible] PAR [illegible] BLACHE [illegible]

VENDREDI, 26 [illegible]

[illegible]

PAR F. B. WINSTON

150,000 CIGARES HAVANE, A L'ENCAN

IL sera vendu le vendredi 26 du courant à Midi, [illegible] au magasin de B. Valls, No 25, rue de la Commune 150 milliers de Cigares; [illegible]

[illegible]

26mars 4 A. GENEY, Encanteur. W S SHERWOOD Crier

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. E. TRICOU

[illegible] 1847, à 5 heures [illegible]

Blanchisseuses et Repasseuses

PAR N. VIGNIE

SAMEDI, 27 [illegible]

[illegible] 26 jan

PAR J. B. BLACHE.

Vente par colis de marchandises anglaises

LUNDI, 29 courant, à 10 1/2 heures [illegible] au magasin de MM. [illegible] No 29 rue de la Douane [illegible]

[illegible]

Vente de Ga dieux du port

PAR J. B. BLACHE

LUNDI 29 courant, à 10 heures du matin, [illegible] au magasin de MM. [illegible] No 29 rue de la Douane [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant 26 [illegible]

PAR P. E. TRICOU.

[illegible]

EN vertu d'un ordre de l'honorable seconde Cour de District de la Nouvelle Orleans, du 22 mars 1847, [illegible] 6 avril [illegible] 10 heures du matin [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant 26 mars—2

GRANDE VENTE SANS RESERVE

de propriétés foncières, sont améliorées, [illegible] situés en ville, ou à Carrollton

PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs

SAMEDI, 27 [illegible] 29 mars 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, seront vendues sans réserve [illegible] des conditions libérales, les propriétés ci-après décrites.

1o—Un terrain dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Hevia et Girod, [illegible]

[illegible]

2o—Cinq terrains de dimensions irrégulières [illegible]

[illegible]

9o—Deux beaux dets, connus sous les lettres A & B, contenant 44 terrains, faisant face à la résidence de G. R. Stringer, sur le chemin à coulisses de Carrollton, dans la ville de Carrollton.

10o—Deux ilets connus sous les lettres C & D contenant 44 terrains, situés immédiatement derrière les deux dets A & B.

11o—Un ilet, sous la lettre A, contenant 24 terrains, borné par les rues Jefferson, Canal, Quatrième & Zimpel, à quatre ilets de la levée.

12o—Huit terrains dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Burthe, Troisième & Cambronne, sous la lettre G; ce sont les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19.

13o—Treize terrains dans l'îlet sous la lettre J, borné par les rues Jefferson, Troisième, Cambronne & Zimpel, étant les Nos 3, 4, 5, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23 & 24.

14o—Quatre terrains formant l'encoignure des rues Jefferson & Levée, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jefferson & Monroe, où le Chemin Public Supérieur [illegible]

15o—Quatre terrains sous les Nos 6, 7, 8 & 9, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jefferson, Burthe & Monroe. Il existe sur le terrain No 6 une bonne maison qui peut rapporter un loyer de $10 par mois.

16o—Huit terrains dans l'îlet C, borné par les rues Jefferson, Troisième, Zimpel & Monroe.

17o—Vingt terrains, à Greenville, dans l'îlet borné par les rues Esther, des Pins & Wall, et la partie intérieure de Carrollton, [illegible] chemin à coulisses de Carrollton, et près l'Opéra Drome.

Conditions—Pour les propriétés désignées sous les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17: Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets sans endossements, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Dans le cas où les billets donnés pour ces propriétés, sont, de No 6 à No 17 inclusivement ne seraient pas payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, comme clause penale et sans autoriser aucun délai ou retard.

Les acquéreurs devront passer leurs actes dans les dix jours qui suivront la vente, à défaut de quoi le vendeur se réserve le droit de revendre les propriétés à leurs risques et périls, après deux jours d'avis dans deux journaux de cette ville, sans autre forme ni mise en demeure préalable.

Actes de vente pardevant T Guyol notaire, aux frais des acquéreurs. Dans le cas où les acheteurs des propriétés à Carrollton préféreraient que les actes de vente fussent passés dans cette ville, ils le seraient en l'étude de C. C. Porter, notaire public, et que cette condition soit faite à l'encanteur au moment de la vente.

On peut voir et examiner les plans dans les bureaux des encanteurs. [illegible]

MAQUEREAUX—500 barils barils maquereaux du Pied, No 3, 200 do No 1 et 2, et 200 do de la Nouvelle-Ecosse, No 3, en à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 mars 40, rue Gravier